

DRIEE – Monsieur le Directeur  
Service de la prévention des  
risques et des nuisances  
10 rue Crillon  
75194 PARIS CEDEX 04

**Objet : Déclaration d'intention Programme d'Action et de Prévention des Inondations des Deux Morin**

Affaire suivie par : Hélène WIEREPANT

A l'attention de Monsieur Philippe LACROIX

Monsieur le Directeur,

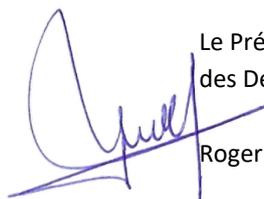
Je vous informe que la démarche d'un PAPI d'intention a été lancée par le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux des Deux Morin en tant que structure porteuse du SAGE des Deux Morin et la Commission Locale de l'Eau sur le territoire des Deux Morin.

Suite aux dernières inondations survenues sur le Petit Morin et en particulier sur le Grand Morin en 2016, 2017 et 2018, cet outil de gestion est pertinent à mettre en place sur ce bassin de risque que constitue le bassin versant des Deux Morin. L'élaboration de ce programme d'action d'intention prévu à la disposition 62 du PAGD du SAGE est nécessaire pour améliorer la connaissance du risque d'inondation sur le territoire afin de le gérer et de le réduire.

Dans ce cadre, le recrutement d'une personne en charge de l'élaboration du PAPI d'intention en collaboration avec un bureau d'étude spécialisé est actuellement en cours au sein du SMAGE des Deux Morin.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous remercier pour l'attention et la disponibilité que vous accorderez à ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations les meilleures.



Le Président du SMAGE  
des Deux Morin  
Roger REVOILE

**Destinataires :**

Mme la Préfète de Seine-et-Marne  
M. le Préfet de la Marne  
M. le Préfet de l'Aisne  
DRIEE  
Département de Seine-et-Marne, de la Marne et de l'Aisne  
DDT de Seine-et-Marne, de la Marne et de l'Aisne  
Agence de l'Eau Seine Normandie

**Pièce jointe :**

Délibération du SMAGE : Lancement du PAPI d'intention